



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



04000490

Déposé au greffe du Tribunal
de Commerce d'Eupen

23-12-2003

per
le Greffier

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/01/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **EXACT PRODUCTION**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 4700 EUPEN, Katharinenweg 15 A

N° d'entreprise : 457861081

Objet de l'acte : **Assemblée générale : conversion du capital en euro et augmentation de capital**

D'un acte reçu par le notaire Renaud LILIEN à la résidence d'Eupen le 19 décembre 2003, "Enregistré 2, rôles sans renvoi à Eupen, le 22 décembre 2003, volume 184 folio 60 case 11. Reçu 25 €", il résulte que l'assemblée générale a pris la résolution suivante :

Suppression de la valeur nominale des parts et conversion du capital en 37.184,03 €. Augmentation du capital pour le porter de ce dernier montant à 38.000 € par incorporation des réserves disponibles à concurrence de 815,97 €, sans création de parts nouvelles mais augmentation du pair comptable des parts existantes. Constatation de l'augmentation de capital et modification de l'article 5 comme suit : « Le capital social est fixé à la somme de 38.000 € représenté par 1.500 parts sociales nominatives sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées. »

Pour extrait analytique conforme

Renaud LILIEN, notaire

Déposé en même temps : expédition, coordination des statuts.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature